

Offre d'emploi



● Journalier(ère) à l'Écocentre et à la voirie

TEMPS PLEIN • TEMPORAIRE • SYNDIQUÉ

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines cherche à constituer une banque de candidat(e)s en vue de combler d'éventuels besoins à l'Écocentre ou à la voirie pour la saison estivale 2025. Les périodes de travail pourraient s'étendre du 1^{er} avril à la fin du mois de novembre. Faites-nous parvenir votre candidature, et nous communiquerons avec vous si un poste devient disponible!

Principales fonctions

Sous la supervision des contremaîtres, l'employé est principalement attiré à l'Écocentre et complètera son horaire à des tâches reliées à la voirie sur le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines.

Plus précisément :

Écocentre :

- Voit à l'opération et au bon fonctionnement du site de l'Écocentre;
- Accueillir, informer et répondre aux questions relatives à la gestion des matières résiduelles;
- S'assurer de la sécurité et de la propreté des lieux;
- Effectuer le tri des résidus domestiques dangereux (RDD) selon les normes et procédures établies;
- Voit au maintien de la propreté des lieux.

Voirie :

- Effectuer divers travaux de réparation et d'entretien mineur sur le territoire;
- Veiller à la propreté des parcs;
- Conduire et/ou opérer divers véhicules légers tels que camionnette, camion ou véhicules-outils tels que tracteur, chariot élévateur;
- Opérer des pompes, des tondeuses et souffleuses motrices et d'autres petits appareils analogues;
- Déblayer les alentours des édifices de la neige qui les obstrue, faire l'épandage d'abrasif et de fondant dans les entrées, trottoirs et escaliers, déblayer les bornes d'incendie;
- Assister le manœuvre opérateur dans l'exécution de ses tâches ainsi que des travaux de base d'homme de métier;
- Assister le mécanicien dans l'exécution de ses tâches;
- Procéder à l'installation des divers panneaux de signalisation routière et peut agir comme signaleur;
- Faire la tonte et le fauchage et l'entretien léger des parcs, espaces verts, édifices municipaux et les terrains sportifs selon les directives et les listes de sites fournis par son supérieur.

Profil des compétences

- Détenir un diplôme d'études secondaires (toutes combinaisons de formation et d'expérience jugées pertinentes seront évaluées);
- Détenir un permis de conduire valide, classe 5;
- Être apte à effectuer des travaux lourds physiquement;
- Habilité à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels;
- Avoir de l'entregent et la capacité à travailler avec le public;
- Capacité à travailler efficacement en équipe.

Condition de travail et rémunération

Nos postes de journalier(ère) sont temporaires et s'étalent sur une période de 30 à 35 semaines par année, soit du 1^{er} avril au 25 octobre, avec une possibilité de prolongation. Selon les besoins, la personne pourrait être rappelée pour la saison 2026.

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine réparti comme suit :

- Mardi et mercredi : 7 h à 17 h
- Jeudi : 12 h à 21 h (temps repas inclus, car l'employé ne peut pas quitter son poste)
- Vendredi : 8 h à 12 h
- Samedi : 7 h 30 à 16 h 30 (temps repas inclus, car l'employé ne peut pas quitter son poste)

Le taux horaire est entre 22,23 \$ et 24,70 \$ (représente le taux horaire de 2024, qui sera ajusté à la signature de la convention collective).

Postule maintenant!

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à dotation@villesadp.ca ou via notre site web villesadp.ca/emplois. La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes retenues seront contactées.

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

139, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec) J5N 3K9
dotation@villesadp.ca | 450 478-0211